

**L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 26/06/2012**

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011.
- 2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011.
- 3- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2011.
- 4- Approbation des conventions réglementées.
- 5- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 6- Renouvellement des mandats des deux commissaires aux comptes.
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant l'Etat.
- 8- Ratification de la nomination des nouveaux administrateurs représentant les investisseurs minoritaires tunisiens et marocains.
- 9- Quitus aux administrateurs.
- 10- Fixation du montant des jetons de présence
- 11- Fin de la mission de l'administrateur judiciaire.

PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 26 Juin 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2011, approuve le rapport du Conseil d'Administration tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes portant sur les conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2011 et entrant dans le cadre d'application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve l'ensemble de ces conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2011 et après lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les états financiers individuels et consolidés tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Mohamed Hechmi Blouza administrateur représentant l'Etat tunisien au sein du Conseil d'Administration de la société Ennakl Automobiles.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

Suite aux élections , pour la désignation d'un représentant des investisseurs minoritaires tunisiens et d'un représentant des investisseurs minoritaires marocains au sein du Conseil d'Administration, qui ont eu lieu respectivement le 12 juin 2012 à Tunis et le 14 juin 2012 à Casablanca, l'Assemblée Générale Ordinaire entérine la nomination de :

- Monsieur M.Taieb KETARI de la Société Cedria représentant des investisseurs minoritaires tunisiens ;
- Monsieur Mohamed BOUATOU représentant des investisseurs minoritaires marocains.

Comme administrateurs pour un mandat de trois ans.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du bénéfice net réalisé au cours de l'exercice 2011 arrêté à 16 041 818 Dinars approuve la proposition du Conseil d'Administration tenu le 07 Juin 2012 concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat net de l'exercice	16 041 818
Résultat reporté	4 578 938

1 ^{er} reliquat	20 620 756
Réserve légale	11 635

2 ^{ème} reliquat	20 609 121
Dividendes 25% du capital	7 500 000

3 ^{ème} reliquat	13 109 121
Prélèvement Fond social	500 000

Report à nouveau	12 609 121

Le solde soit de 12 609 121 Dinars est reporté sur l'exercice suivant.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende de 7 500 000 Dinars soit un montant de 0,250 Dinar par action.

La date de distribution des dividendes est prévue à partir du.....

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les mandats des deux commissaire aux comptes la société Business Auditing and Consulting et la société F.M.B.Z KPMG TUNISIE expirent lors de la présente Assemblée, décide de renouveler leur mandat pour une nouvelle période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la fin de la mission de Mr Abderraouf Menjour administrateur judiciaire de la société Ennakl Automobiles et le remercie pour les précieux services qu'il a rendus à la société Ennakl Automobiles.

A cet effet l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à Mr Abderraouf Menjour

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion de la société durant l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence d'un montant brut de deux mille dinars à chacun des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

ONZIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à